

Chères Noiséennes, chers Noiséens,

Faisant suite à une information recueillie lors d'une réunion publique dans une commune de notre circonscription, le journal « Le Parisien » a publié un article le mercredi 31 janvier 2018, sur l'éventuelle implantation d'une prison à Noiseau.

Comme vous, nous avons appris par la presse que l'État convoite le terrain d'Orange, situé au milieu de nos champs cultivés, pour la construction d'un établissement pénitentiaire de 600 places !

La seule information sur ce sujet m'avait au préalable été transmise verbalement et de manière informelle mi-janvier par Monsieur le Préfet et concernait une première prospection dans le département du Val-de-Marne et une étude éventuelle de faisabilité.

A l'heure actuelle, je n'ai été saisi d'aucune demande officielle pour un projet de création d'une prison, aucun email, aucun courrier, aucun rendez-vous : RIEN !!!

Alors comme vous tous, je me pose la question de savoir où en est réellement la réflexion de l'État et le degré d'avancement de ce projet ? Comme il n'y a pas de fumée sans feu, que les journalistes et la télévision (France 3) s'y intéressent, je reste vigilant face à cette ampleur médiatique qui me surprend encore.

Noiseau est située entre une forêt protégée et une zone agricole. Le site d'Orange, dont le foncier appartient au Territoire (GPSEA), n'est pas idéalement placé en matière de desserte routière et de desserte ferroviaire, sans parler des transports en commun. Notre commune de moins de 5000 habitants n'a pas les infrastructures nécessaires pour accueillir ce type d'établissement.

Dans le cadre de l'appel à projets de la Métropole du Grand Paris, en lien avec le Territoire, nous avons envisagé de développer un projet qui préserverait le caractère rural et agricole de cette zone.

Le propriétaire du terrain, GPSEA, est également contre cette éventualité et utilisera tous les recours nécessaires pour se soustraire à la construction d'une prison sur Noiseau.

Personnellement, je m'y oppose fermement et vous pouvez compter sur ma détermination et celle de l'ensemble de vos élus. Si ces informations venaient à se concrétiser, je n'hésiterais pas à proposer aux noiséens une consultation publique par référendum. Bien évidemment, je vous tiendrai informé de la suite des événements.

Bien à vous,



Votre Maire,  
Yvan FEMEL